

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
TROISIEME REGION MILITAIRE
CHAHID BEN BOULAIID MUSTAPHA
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE EN DEMEURE N°01

En vertu de l'avenant N° 01 en plus-value du contrat N° **102/2019** du **04/11/2019**, portant sur <<les travaux d'éclairage périphérique en énergie solaire au niveau d'une unité à Tindouf>>, conclu d'un délai de **(06)** mois, **et compte tenu de ce qui suit:**

- **Abstention quant au dépôt de la caution de bonne exécution;**
- **Expiration des délais contractuels.**

Une mise en demeure est adressée à L'entreprise des Travaux de Bâtiment en TCE <<**SOUAG Farid**>>, sise à Hai Rayes N° 69-Commune SIDI Moussa/Alger, pour déposer la caution de bonne exécution et achever les travaux, et ce au cours de de huit **(08)** jours à partir de la date de publication de la présente mise en demeure au presse nationale et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Faute d'obtempérer à la présente, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'article N° **18** du contrat portant sur la résiliation.